

Conditions de vie

Revenus et profil social

En Bourgogne-Franche-Comté, la moitié de la population dispose d'un revenu disponible annuel supérieur à 19 400 euros par unité de consommation en 2012. Ce niveau de vie médian est inférieur de 400 euros à la moyenne métropolitaine et classe la Bourgogne-Franche-Comté au septième rang des régions françaises.

Des revenus plus élevés à proximité de la Suisse et des grandes agglomérations

Les revenus les plus élevés se situent autour des grandes agglomérations en particulier celles de Dijon, Beaune et Pontarlier. C'est dans les couronnes des grandes aires urbaines que le niveau de vie médian et la part des cadres sont les plus élevés. Les revenus élevés se concentrent également dans la zone viticole le long de l'axe Dijon - Mâcon, ainsi que dans la zone frontalière avec la Suisse ; celle-ci

bénéficie des salaires élevés des actifs, y compris d'ouvriers, travaillant dans des pôles d'emploi suisses.

À l'inverse, le niveau de vie médian est plus faible dans les territoires ruraux dont la population est vieillissante ; notamment dans le Morvan, la Bresse louchannaise et le nord de la Haute-Saône où plus de la moitié des ménages déclarent des revenus qui émanent principalement de pensions, retraites ou rentes. Le niveau de vie médian est également faible dans les territoires caractérisés par une proportion importante d'ouvriers aux revenus particulièrement bas tels que le Florentinois et l'Auxois.

Des inégalités moins marquées qu'en France métropolitaine

Ainsi, comme en France métropolitaine, les inégalités de niveau de vie au sein

de la région sont liées au profil social des territoires. Malgré ces disparités, la Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions les moins inégalitaires derrière la Bretagne et les Pays de la Loire. L'échelle des niveaux de vie y est plus resserrée. Les 10 % des ménages les plus modestes disposent d'un niveau de vie inférieur à 11 000 euros, soit 500 euros de plus qu'au niveau métropolitain. À l'autre extrémité de la distribution, les 10 % des ménages les plus aisés disposent d'un niveau de vie d'au moins 34 150 euros, inférieur de 3 100 euros à la moyenne métropolitaine. De ce fait, les inégalités de niveau de vie, mesurées par le rapport interdéciles, sont moins prononcées qu'au plan national. Ce rapport entre hauts et bas revenus est de 3,1 en Bourgogne-Franche-Comté contre 3,5 en moyenne en France métropolitaine. ■

Chiffres Clés

	Niveau de vie (en euros)				Caractéristiques de la population (en %)		
	1 ^{er} décile (D1)	Médian	9 ^e décile (D9)	Rapport interdéciles (D9/D1)	Part des cadres **	Part des ouvriers **	Part des retraités ***
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	10 650	19 750	36 200	3,4	11,7	28,1	26,2
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	10 800	19 350	34 600	3,2	11,8	24,0	31,5
Auvergne-Rhône-Alpes	11 100	20 350	37 950	3,4	15,0	23,1	26,8
Bourgogne-Franche-Comté	11 000	19 400	34 150	3,1	10,8	28,6	30,2
Bretagne	11 700	19 800	34 300	2,9	12,6	25,3	30,4
Centre-Val de Loire	11 100	19 800	34 600	3,1	12,0	26,3	30,4
Corse	9 000	18 300	34 600	3,8	9,9	20,7	26,6
Île-de-France	10 050	22 200	46 100	4,6	26,9	14,4	19,5
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	9 850	18 900	34 750	3,5	14,2	20,2	29,5
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	9 850	18 100	32 650	3,3	11,5	27,9	24,8
Normandie	10 850	19 200	33 550	3,1	10,9	27,6	29,0
Pays de la Loire	11 650	19 500	33 050	2,8	12,1	27,4	28,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9 750	19 400	36 650	3,8	14,5	19,2	28,7
France métropolitaine	10 500	19 800	37 250	3,5	15,6	22,7	26,7
Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté* (du plus grand au plus petit)	5	7	10	10	12	1	4

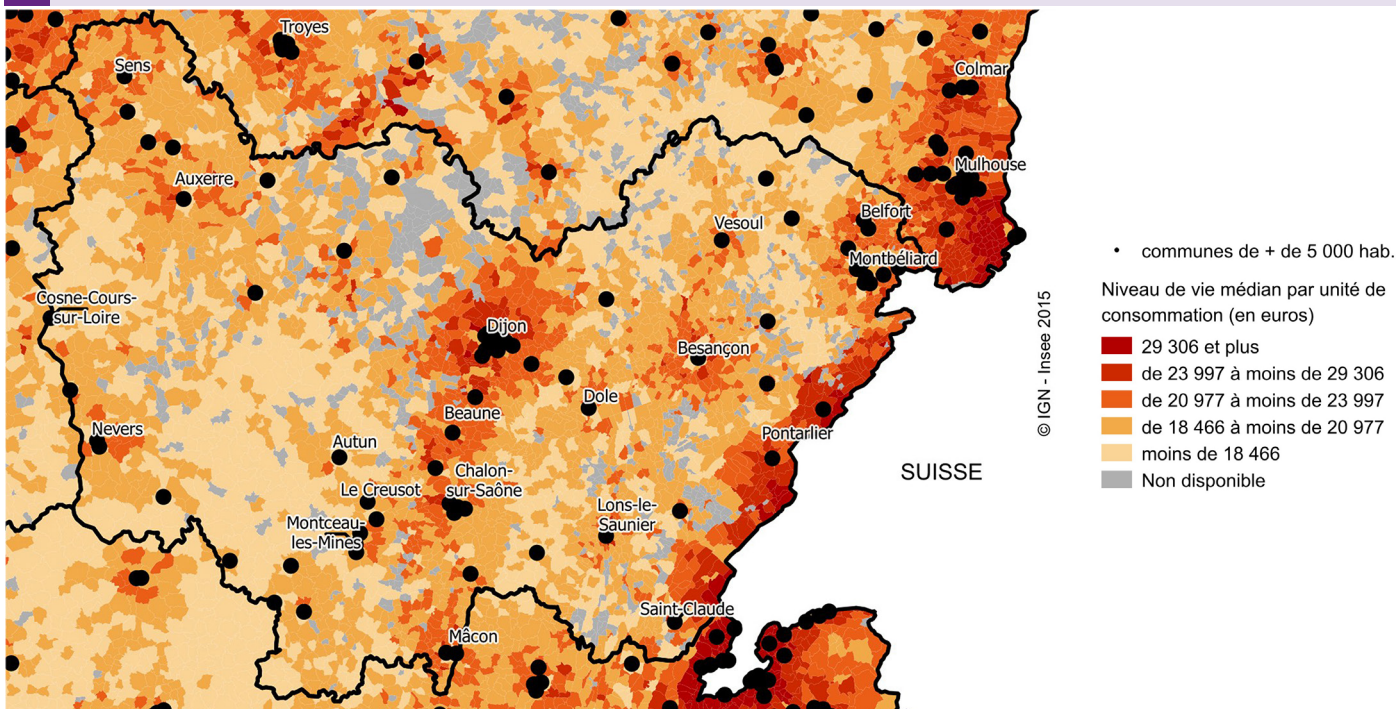
* Les rangs de la région Bourgogne-Franche-Comté sont déterminés sur les valeurs non arrondies (du plus grand au plus petit)

** Part de l'ensemble des actifs de 15 ans ou plus

*** Part de la population de 15 ans ou plus

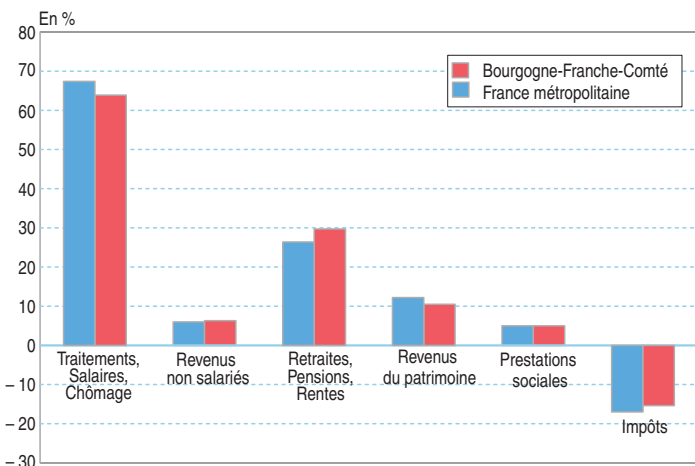
Sources : Insee, Recensement de la population 2012 ; DGFIP ; Cnaf, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

1 Un niveau de vie médian élevé autour des grandes agglomérations et sur la partie frontalière avec la Suisse



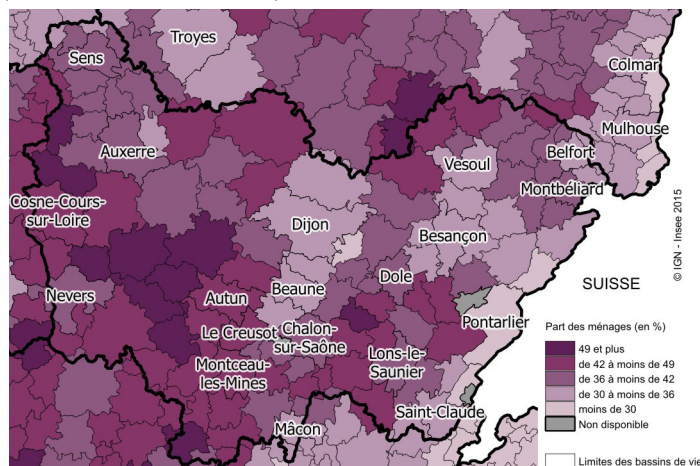
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

Décomposition du revenu disponible des ménages en 2012



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

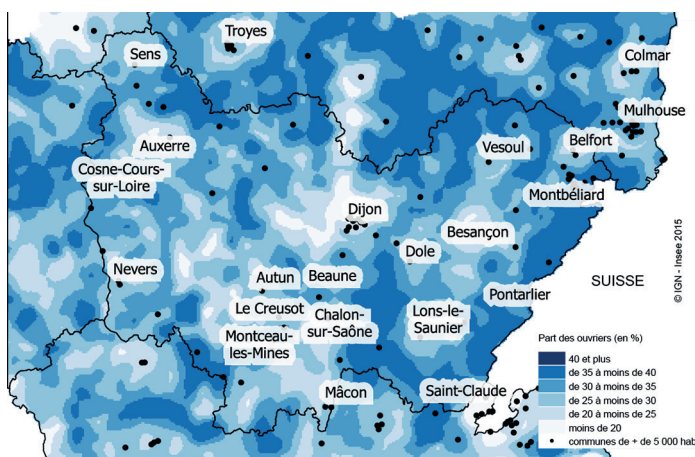
Part des ménages dont l'origine principale des revenus déclarés dans le ménage provient de pensions, retraites ou rentes en 2012 par bassin de vie



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

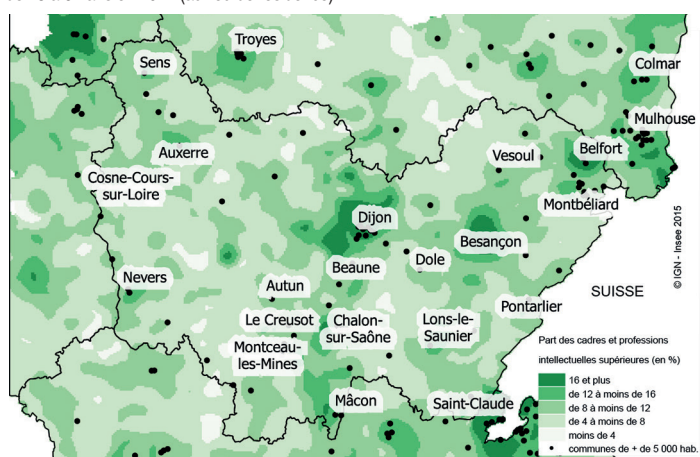
2 Des territoires au profil social contrasté

Part des ouvriers dans la population active de 15 à 64 ans en 2012 (au lieu de résidence)



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active de 15 à 64 ans en 2012 (au lieu de résidence)



Source : Insee, Recensement de la population 2012